

PREFACE

La présente Politique Nationale de la Jeunesse fait suite à un avant projet de Politique et à un Symposium National de la Jeunesse, qui a mobilisé la jeunesse béninoise. Afin d'affiner les recommandations de ces deux premiers jalons, une série de séminaire et d'ateliers, entre experts du Conseil National de la Jeunesse et associations de jeunesse, ont permis de fixer les grandes orientations et stratégies de la présente politique.

Par ailleurs, celle-ci s'inscrit dans une suite logique et dans le sillon des grandes conférences internationales de la jeunesse de Vienne, de Braga, de Moncton, de Bamako et plus récemment de Dakar et tient compte des principales recommandations, formulées lors de ces rencontres, tout en prenant en considération les spécificités propres à la jeunesse béninoise.

Avec une population de moins de 25 ans estimée à 67% en 2002 et un taux de croissance de population de 3,2% par année selon les résultats provisoires du RGPH3, le Bénin se trouve dans un contexte de forte demande de services en direction de la jeunesse dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de la communication, de l'économie, de la démographie, de l'environnement, des sports et loisirs et de la société en général.

Répondre à ces besoins et aux nouvelles aspirations des jeunes liées aux phénomènes de la mondialisation, constitue un défi posé à notre société dans un contexte où nous avons des déficits à combler dans les domaines précités. D'ores et déjà nous savons que le gouvernement ne peut pas apporter seul toutes les réponses aux nombreux défis de notre temps. L'implication conjointe et coordonnée des secteurs publics, para public, privés et associatifs, doublée de la participation de nos partenaires internationaux constitue une donne incontournable pour le succès de la politique nationale de la jeunesse.

Concomitamment à cette collaboration, nous devons utiliser notre jeunesse pour la réalisation de nos grands objectifs de développement, car elle constitue le meilleur ferment d'énergie renouvelable, de créativité, de nouvelles pensées et de facteurs de changement. Elle est certes peu expérimentée, mais elle peut contribuer à l'amélioration de notre qualité de vie si nous l'associons dans nos actions d'éducation et de développement.

Cependant, l'ampleur des problèmes que rencontrent les jeunes nous interpelle tous et nous oblige à repenser nos façons de faire afin d'accroître les synergies intersectorielles basées sur un partenariat actif. Dans ce contexte, la présente politique nationale de la jeunesse se caractérise d'abord et avant tout par la transversalité et la multisectoralité de ses champs d'actions. Elle est l'expression d'une multitude de chevauchement de compétences, d'interpénétration d'intérêts et d'enchevêtrements d'actions. C'est pourquoi chacun d'entre nous trouvera dans cette politique des objectifs et des stratégies qui rejoignent et complètent son champ d'actions respectif tant dans les domaines de la santé, de la démographie, de l'éducation, que ceux de la communication, de la culture, de l'environnement, de l'économie de la société, et des sports et loisirs.

Le présent document exprime la volonté politique de notre gouvernement de donner à nos jeunes l'occasion de se réaliser, de se dépasser, d'aller au-delà des préjugés et d'éliminer

les verrous du sectarisme. Il est également l'expression de valeurs que nous devons impérativement transmettre à notre jeunesse, valeurs d'ouverture, de démocratie, de positivité, de confiance et d'espoirs, mais aussi valeurs d'équité entre genre d'éducation, de dialogue, de société de droits et de paix.

A cet effet, nous avons 20 ans pour faire de notre jeunesse une jeunesse éduquée, créative, entreprenante, solidaire, responsable et capable de rêver l'Afrique. A nous de prendre nos responsabilités afin de motiver, mobiliser et encourager les jeunes dans la dynamique du développement durable pour qu'ils puissent trouver ici les opportunités de leur émancipation.

Ainsi, fruit d'un processus continu pour son élaboration, la Politique Nationale de la Jeunesse sera également le résultat d'un cheminement pour son opérationnalisation. Expression d'une vision à long terme, elle se veut un effort d'anticipation et d'adaptation à un monde qui bouge de plus en plus vite car, en dernière instance, notre société de demain sera à l'image de ce que sont nos jeunes aujourd'hui.

Enfin, l'occasion m'est donnée ici de remercier nos partenaires au développement en l'occurrence le FNUAP et la CONFEJES dont l'aide et l'appui financier nous ont permis de réaliser ce document.

S.E. Monsieur Valentin Aditi HOUDE

Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

SIGLES ET ABREVIATIONS

CES : Conseil Economique et Social ;

CONFEJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage ;

CSJB : Conseil Supérieur de la Jeunesse du Bénin ;

DEPOLIPO : Déclaration de Politique de Population ;

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la Population ;

FSNE : Fonds de Solidarité Nationale pour l'Emploi ;

HAAC : Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique ;

IST : Infection Sexuellement Transmissible ;

MST : Maladie Sexuellement Transmissible ;

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;

OBOPAF : Observatoire des Opportunités d'Affaires ;

OCJ : Organe Consultatif de la Jeunesse ;

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

PIB : Produit Intérieur Brut ;

PNB : Produit National Brut ;

PNJ : Politique Nationale de la Jeunesse ;

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat ;

SIDA : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise ;

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

INTRODUCTION

En décidant de l'élaboration d'une Politique Nationale de la Jeunesse, le Gouvernement béninois vise à établir avec cette couche sociale un consensus solide, des objectifs clairement définis, en même temps qu'il souhaite que cette frange de la population participe consciemment et pleinement à la vie de la nation.

Cette Politique Nationale de la Jeunesse doit être fondée sur le principe de l'égalité de sexe et comporter les éléments devant permettre à la longue de satisfaire les besoins et les aspirations des jeunes. Dans cette optique, le Bénin peut être rassuré de créer pour sa jeunesse des politiques qui la mettent à l'abri de toute discrimination et lui permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Mais, il s'impose à cette jeunesse de s'organiser pour faire face aux nombreux défis actuels.

Il est entendu que la notion de jeunesse est un concept dont la compréhension ne fait pas l'unanimité.

Pour les uns, la jeunesse est une tranche de vie, se déterminant par l'âge. Pour les autres, la jeunesse est un état d'esprit. Pour d'autres encore, la jeunesse est autant une tranche de vie qu'un état d'esprit.

Ce concept de jeunesse doit donc être perçu au double point de vue biologique et psychologique. Toutefois, la jeunesse, selon la présente Politique est entendue comme l'ensemble des personnes des deux sexes âgées de 12 à 35 ans.

La jeunesse visée par la présente politique est plurielle. En effet, elle est composée de plusieurs catégories à savoir : la jeunesse scolarisée, la jeunesse déscolarisée, la jeunesse rurale, la jeunesse urbaine, la jeunesse en difficulté etc.

Aujourd'hui comme hier, des efforts remarquables ont été déployés aussi bien par les jeunes eux-mêmes que par les pouvoirs publics afin d'organiser la couche juvénile de nos populations en raison du rôle déterminant qu'elle joue et qu'elle continue de jouer dans le développement socio-économique national.

Toutefois, au nombre des impératifs qui s'imposent à la jeunesse se trouvent des problèmes liés à l'éducation, la démographie, l'économie, la santé, la culture, la communication, l'environnement, la société, aux sports et aux loisirs etc. Il va sans dire que ces problèmes ne se posent pas avec la même acuité selon qu'il s'agit de jeunes gens ou de jeunes filles.

Eu égard aux constats faits dans les domaines ci-dessus indiqués, le présent document de Politique suggère des pistes susceptibles de répondre au mieux aux attentes multiples et multiformes des jeunes. Ainsi après avoir fait l'état des lieux, démontré la nécessité d'élaborer la présente politique, il en a suivi une déclaration et des propositions de mesures appropriées de mise en œuvre. C'est pour cela que dans l'analyse de situation, la détermination des objectifs, la définition des stratégies et des programmes, l'approche genre est mise en œuvre.

CHAPITRE I : CONTEXTE

1-1 Caractéristiques démographiques du Bénin

Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de février 1992, le Bénin comptait 4.915.555 habitants inégalement repartis sur le territoire national. Pour un taux d'accroissement annuel de 3,2 cette population est passée à 6.752.569 habitants en 2002 et doublera dans moins de 20 ans à son rythme actuel de croissance. Les densités moyennes varient de plus de 300 hbts/km² dans la zone côtière à environ 20 hbts/km² dans la zone septentrionale avec des contrastes d'un département à l'autre et même parfois entre des localités d'un même département, 63% de la population se trouve concentrée sur 12% du territoire national.

Deux caractéristiques essentielles déterminent la situation démographique du Bénin : une population jeune et une population à dominance féminine. Près de la moitié de la population béninoise est âgée de moins de 15 ans, les jeunes de 15 à 35 ans représentent environ 30 % de la population du Bénin. De même, on compte 48,6% d'hommes et 51,4% de femmes (RGPH-INSAE de 2002).

Par ailleurs, outre ces deux caractéristiques essentielles, nous remarquons que :

- La population est inégalement répartie sur le territoire ;
- La population rurale est en diminution constante ;
- La population urbaine est en croissance constante de 4,4 % par an ;

- La fécondité demeure élevée (272.643 naissances en 2000) : prévision de 12,3 millions d'habitants en 2020 ;
- La mortalité est en baisse (70.690 décès en 2000).¹

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse, il conviendrait de faire une mention spéciale à la jeunesse féminine, celle qui du fait des pesanteurs socioculturelles, se marginalise ou est marginalisée.

Le Bénin abrite une quarantaine de groupes ethniques d'importance numérique variable. Les langues les plus parlées sont le Fon, le Goun, le Mina, le Yorouba, le Baatonu et le Dendi.

1-2 Caractéristiques économiques

De 1985 à ce jour, l'économie béninoise a été caractérisée par deux périodes : la première de 1985 à 1989 a été marquée par une crise économique et financière et la seconde par la relance économique à partir de 1990. Cette relance est tributaire des réformes d'ordre économique et institutionnel engagées entre 1989 et 1995 dans le cadre des programmes d'ajustement structurel.

Le taux annuel moyen de croissance économique qui n'était que de 2,8% de 1983 à 1989 est passé à 4,63% au cours de la période de 1991 à 1997.

Ainsi, « pour la période de 1975 à 2000, le PIB réel a été multiplié par 2,6 soit un taux de croissance moyen annuel de 3,9%. Compte tenu du taux d'augmentation de la population, ces performances se sont traduites par une faible progression du revenu moyen par tête sur la période. Le PIB par habitant ne s'est accru que de 0,9% en moyenne par an, ce qui est nettement insuffisant pour satisfaire les besoins nouveaux. »²

Il faut noter que jusqu'en 1997 encore, 2/3 de la population rurale restent frappés par la pauvreté et la vulnérabilité et 23% connaissent une précarité chronique.

Le secteur primaire reste celui dont les résultats déterminent largement les performances économiques du pays. 70% de la population pratiquent leurs activités dans ce secteur qui fournit environ 38% du Produit Intérieur Brut (PIB), 80% des recettes d'exportation et 75% d'emploi.

Le secteur secondaire est dominé par des agro-industries qui sont aujourd'hui en majorité privatisées. La participation des femmes dans le secteur est faible, de l'ordre de 7,7 % et se limite à la transformation des produits agricoles.

Dans le secteur tertiaire, on note le développement du commerce informel basé sur la commercialisation des produits locaux et des produits manufacturés.

¹ Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

² Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Or, pour que les jeunes puissent se préparer à une situation économique durable, participer à la vie de la société, créer leur propre espoir et s'adapter tout au long de leur vie au changement des conditions économiques et sociales, ils devront être en mesure d'avoir un niveau de connaissance convenable.

Persuadé que l'emploi est l'un des moyens de création et de jouissance des richesses, le Gouvernement a conçu et mis en œuvre un programme national d'emploi dont les objectifs à court et moyen termes sont entre autres, de développer l'esprit entrepreneurial et d'assurer l'insertion professionnelle des jeunes.

Ainsi, de nombreux programmes sont élaborés dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la consolidation de la croissance économique en vue d'un mieux être des populations en général et celui des femmes et des enfants en particulier.

Cependant, force est de constater que les performances économiques demeurent mitigées au regard de la croissance de la population et que le taux de croissance de population active de 4,9% l'an, oblige à doubler d'effort pour juguler le problème du chômage et du sous-emploi se situant à 22%.

1-3 Caractéristiques socio-sanitaires

En 1989, la généralisation et le durcissement des mouvements de grève ont paralysé la vie socio-économique en République du Bénin. Afin de sortir de cette crise qui menaçait le pays d'implosion, le Président de la République a convoqué la Conférence des Forces vives de la Nation pour permettre aux citoyens de renouer avec le dialogue social.

Les recommandations de ladite Conférence ont débouché sur, entre autres :

- L'adoption d'une constitution établissant les bases institutionnelles d'un Etat de Droit, le 11 décembre 1990 ;
- La création et l'installation des institutions prévues par la constitution ;
- La restauration des libertés fondamentales, notamment la liberté de s'associer et la liberté de presse.

Ainsi, avec l'avènement de la démocratie dans notre pays en 1990, la jouissance des libertés fondamentales jusque-là confisquées est une réalité.

En conséquence, le pays s'est engagé depuis 1992 dans une expérience de multipartisme intégral.

Les organisations de jeunesse, de femmes etc. autrefois regroupées dans un socialisme, trouvent aujourd'hui une liberté qui a permis leur éclosion.

Conformément aux recommandations de la Conférence des Forces vives de la Nation, l'Etat s'est engagé à organiser les élections municipales en décembre 2002 pour traduire dans la réalité, la décentralisation de l'administration territoriale.

Par ailleurs, dans le domaine de l'évolution sociale nous constatons de profondes mutations qui façonnent la structure même de la société. A cet effet, nous remarquons au niveau de la famille :

- L'apparition de la famille nucléaire ;
- La multiplication des familles monoparentales ;

- La persistance des rapports inégaux entre les hommes et les femmes ;
- La persistance des problèmes de communication au sein des familles et de conflit de génération.

Au niveau de la société civile nous constatons :

- la multiplication des associations et des ONG et notamment celles de la jeunesse ;
- la multiplication des radios privées, communautaires et locales ;
- l'émergence d'une presse privée ;
- le développement de l'éducation privée ;
- la multiplication des besoins sociaux en terme d'éducation, de services sociaux et de santé.

Les adolescentes contribuent à près de 12 % de l'indice synthétique de fécondité au Bénin selon les résultats de l'Enquête Démographie Santé Borgou 1(EDSB1) (1996). Elles paient un lourd tribut aux complications et séquelles voire décès liés aux avortements. On note des violences à l'endroit des jeunes filles contrairement aux jeunes garçons en terme de mariages forcés, mariages précoces, mutilations génitales féminines et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé.

Ainsi entre 1961 et 1999, l'effectif des élèves de l'enseignement primaire a été multiplié par 10. Un enfant sur trois (6 à 11 ans) en âge d'aller à l'école reste à la maison et pour les filles, 1 fille sur 2 reste à la maison.

Par ailleurs plusieurs études et les enquêtes démographiques et de santé réalisées en 1996 et 2001 ont révélées qu'il existe une relation étroite entre le ruisseau d'instruction et la prise en charge de l'état de santé y compris le contrôle de la fécondité.

Pour l'avenir, 40000 nouveaux enfants seront à scolariser chaque année. Les besoins en salles de classe sont évalués à 1.140 salles de classes chaque année entre 2000 et 2025.

Le taux d'analphabétisme chez les hommes de 30 ans et plus a régressé de 86 % en 1979, à 71,6 % en 1992, alors que chez les femmes du même groupe d'âge, ce taux n'est passé que de 79,45 % à 77,40 % pour la même période. De plus, chez les femmes ayant pu se faire alphabétiser, la surcharge de travail liée à la répartition traditionnelle des tâches entre les hommes et les femmes, notamment dans les zones rurales, ne favorise pas le suivi de la post-alphabétisation.

Au niveau de la santé, la pandémie du SIDA, s'est accrue de 0,36% en 1990 à 4,1% en 1999, les maladies liées à la mortalité infantile ont occasionné en 1996, le décès de 60 enfants de moins d'un an chaque jour au Bénin, soit 21900 enfants chaque année et le taux de mortalité maternelle demeure très élevé, 1000 femmes meurent en couche chaque année. Ces chiffres concernent la jeunesse et nous montrent l'urgence d'actions concertées en santé de la reproduction, en éducation et dans tous les domaines touchant la jeunesse.

Ainsi, l'effort conjugué de l'Etat béninois, des partenaires au développement et de la jeunesse béninoise elle-même pour juguler les problèmes liés à la santé de reproduction des jeunes, mérite d'être souligné et encouragé.

Dans le domaine des sports, autrefois, peu de filles s'adonnaient aux activités sportives collectives ou individuelles au sein des associations.

Actuellement, le nombre de filles s'accroît dans plusieurs disciplines sportives à savoir : le basket-ball, le hand-ball, le volley-ball, le football et l'athlétisme.

Aussi, sur 491 clubs sportifs existants (toutes disciplines confondues) peut-on dénombrer 61 clubs féminins.

CHAPITRE II : JUSTIFICATION

2.1 La Politique Nationale de la Jeunesse : Un défi à relever

L'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse est l'expression de la volonté Politique du Gouvernement associée au désir de la société civile, et plus particulièrement des associations de jeunesse, de se doter d'un outil d'orientation sur le long terme qui favorisera

l'émergence d'une jeunesse actrice de son développement. Pour ce faire, compte tenu du contexte sociétal reposant sur un fond de conflit de générations,³ et pour éviter les ruptures brutales synonymes de rejet de soi, il nous faudra faire preuve d'intelligence et inventer de nouvelles passerelles de dialogue qui permettront de mieux comprendre les attentes d'une jeunesse de plus en plus revendicative voire de plus en plus impatiente. Cette impatience s'est nourrie de l'ouverture de notre société sur le monde : d'abord, par l'intégration de la variable démocratie et ensuite, grâce à la libéralisation du secteur audiovisuel doublée de l'assimilation rapide des nouvelles technologies de l'information, principalement dans les grandes villes, qui constituent un nouveau ferment d'aspirations et un nouveau générateur de valeurs de plus en plus universelles. Voulant être égaux aux autres jeunes et disposer des mêmes facilités et des mêmes qualités d'éducation, de santé et de travail, les jeunes béninois n'hésitent pas à intégrer de nouvelles formes d'expressions culturelles qui multiplient en définitive les points de repère. Tout ceci pourrait être angoissant pour les parents qui, souvent, ne comprennent pas les codes sous-jacents de ces repères.

Au regard de ces évolutions, la politique nationale de la jeunesse prendra en considération certaines mutations en cours et qui concernent directement les jeunes.

2. 1. 1. Les mutations de la jeunesse

a) Le poids démographique de la jeunesse : Contrainte ou atout ?

Avec près de 50% de moins de 15 ans et 6 % de moins de 25 ans, le poids démographique de la jeunesse représente une donnée incontournable du développement. Cependant, à regret, très peu d'investissements sont destinés directement à la jeunesse. Force est de constater que la pression démographique de la jeunesse peut constituer un handicap pour le développement si l'on n'arrive pas à canaliser et orienter les énergies de cette jeunesse. Dans ce contexte, la jeunesse peut constituer une contrainte parce que menaçante. D'un autre

côté, le facteur jeunesse, représente un atout indéniable pour toute société qui veut se développer. En effet, une jeunesse éduquée, entreprenante, responsable, et autonome, constitue un levier important du développement. Elle remplit un rôle fondamental de ferment de civilisation et de courants alternatifs qui deviennent souvent la règle. La présente politique nationale de la jeunesse considère cette dernière comme un atout qu'il faut valoriser et mobiliser.

b) Les nouveaux besoins de la jeunesse

Les aspirations des jeunes influent fortement sur leur mobilité et près de 2 jeunes sur 3 ne vivent pas dans leur foyer parental. Cette mobilité de la jeunesse béninoise influe sur l'exode rural et sur les migrations internationales. D'autre part, l'ouverture sur le monde et la montée de l'individualisme créent de nouveaux besoins de réalisation et d'affirmation de soi reposant de plus en plus sur des critères matériels. L'habitat, la voiture, l'argent et l'individualisme représentent des valeurs que de plus en plus de jeunes intègrent favorisant ainsi le développement de la société de consommation.

³ Voir à cet effet l'analyse de l'Etude Nationale à long terme, Bénin 2025, qui met en exergue l'ampleur du conflit de génération.

A ces valeurs matérialistes exogènes, qui peuvent conduire à la révolte, doivent être proposées des valeurs constructives de solidarité, d'engagement et de responsabilité. Les jeunes ont besoin de s'affirmer, de se rendre utiles, de s'exprimer. Ils ont besoin de développer leur potentialité. Ils veulent être écoutés et participer au développement. Ils ont besoin de s'identifier, de développer leur sentiment d'appartenance et d'acquérir les savoirs nécessaires à leur émancipation. Ils veulent surtout qu'on les prenne en considération.

Ces nouveaux besoins et aspirations marquent le conflit de générations et les ruptures face aux modèles traditionnels qui perdent de leur pertinence face à des parcours de jeunes de plus en plus individualisés.

c) Les nouveaux points de repères des jeunes

Les jeunes aspirent de plus en plus à être scolarisés dans une proportion de 95 % selon (l'Etude Perspective Bénin 2025). Le taux brut de scolarisation, qui était de 42,7 % pour les filles et de 75,3 % pour les garçons en 1992, est passé respectivement, à 61,15 % et 95,26 % en 1999 et à 66,29 % et 94,65 % en l'an 2000 (SSGI/MENRS). Pour plusieurs, l'éducation représente un moyen d'accroître leur qualité de vie. De plus, utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le village planétaire devient une notion concrète pour les jeunes scolarisés.⁴ En cela, les problèmes liés à l'accès à l'éducation risquent de provoquer une fracture sociale importante notamment à cause de l'inégalité d'accès entre garçons et filles. La politique nationale de la jeunesse contribuera à cette lutte pour rendre accessible l'éducation pour tous.

Les parents ne représentent plus le seul et unique pôle référentiel de la jeunesse. L'on constate une pluralité des modèles comportementaux véhiculés par la société et les médias. Qu'à cela ne tienne, les jeunes veulent s'identifier à la modernité. Pour preuve, le nombre fulgurant de téléphones mobiles que les jeunes acquièrent pour se démarquer et construire leur propre champ communicationnel. La diminution des coûts du transport de l'information représente une opportunité pour les jeunes. La communication électronique, lorsque accessible, est très bien intégrée par les jeunes qui y voient une occasion de participer au développement. Avec l'avènement du numérique et l'informatisation rapide de tous les secteurs d'activités, il est à prévoir des changements radicaux qui marqueront chez les jeunes de nouvelles façons de participer à la construction de la société. Les modèles rigides d'éducation feront de plus en plus place à la polyvalence et à l'adaptation des services en fonction des clientèles. Le niveau d'exigence des jeunes, parce que plus scolarisés et disposant de l'information en temps réel, face à la société, augmentera dans les prochaines années. Non seulement le niveau d'exigence augmentera avec les années, mais les jeunes disposeront aussi, d'outils de communication qui favoriseront l'expression de leur exigence et considéreront la qualité comme un droit. Parce que poids démographique, ils seront poids politique. Parce que poids politique, ils seront en mesure de revendiquer.

Les impératifs du développement, dans un contexte de mondialisation et de satisfaction de besoins essentiels, demandent à ce que nous anticipions le devenir, lequel reposera justement sur le socle de la jeunesse. Toutes dépenses pour mieux éduquer, soigner, former, informer et distraire la jeunesse doivent être considérées comme un investissement à une meilleure qualité de vie. La politique nationale de la jeunesse exprime bien ce temps d'agir pour le développement humain. Toute attente pour sa mise en œuvre ne fera

⁴ Cotonou compte une cinquantaine de cyber centres et il ne se passe pas une semaine sans création de ces cyber centres

qu'accroître les coûts, qui, déjà sont considérables, au regard du retard à rattraper dans les domaines de l'éducation formelle et non formelle, de la santé, de l'information jeunesse, de la formation etc.

A court terme, la Politique Nationale de la Jeunesse devra contribuer à résorber les principales contradictions entre des systèmes traditionnels, modernes et informels dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'économie où aucun n'arrive à atteindre ses objectifs. Elle devra permettre également de colmater les brèches du désespoir voire de l'indifférence des jeunes face à la chose publique. Pour ce faire, un effort d'organisation, de structuration, de coordination, de synergie et de renforcement des entités intervenant auprès de la jeunesse devra être consenti. Elle devra de même contribuer à remplir les vides entre l'école et la famille, entre l'école et l'intégration au marché du travail, entre la famille et le marché du travail, entre la rue et la famille, bref entre tous ces espaces et ces temps où les jeunes sont inactifs et improductifs.

A moyen terme, la Politique Nationale de la Jeunesse devra permettre aux jeunes d'intégrer les valeurs intrinsèques à la dynamisation de la société, de développer les habiletés et compétences nécessaires au développement et de renverser les tendances négatives constatées par les principaux indicateurs de développement grâce à la synergie créée par la réalisation de la politique et la participation des jeunes. Elle devra également permettre de résorber les iniquités entre genre.

A long terme, une nouvelle génération de jeunes éduqués, entreprenants, autonomes, responsables, et capables d'influer sur le devenir, assurera au Bénin un développement durable harmonieux et équilibré.

Notre défi à tous est de créer de nouveaux paradigmes qui faciliteront la responsabilisation, la collaboration, la mutation de notre société afin, comme le démontre l'étude (Bénin 2025), de créer les conditions favorables à l'émancipation de la jeunesse selon un scénario positif.

Pour ce faire, la politique nationale de la jeunesse devra s'attaquer aux nombreux problèmes que rencontrent les jeunes. Afin de mieux comprendre la complexité et la diversité de ceux-ci, nous nous sommes référés à plusieurs études d'Institutions gouvernementales et internationales. A cet effet, la présentation de la problématique jeunesse est formulée par composante où nous retrouvons un constat d'ordre global suivi d'un constat touchant les problématiques spécifiques aux jeunes. Jumelé à ce constat un relevé des principaux indicateurs, lorsque disponible, permet de mesurer l'ampleur voire la gravité de certains problèmes. Enfin, une liste de questions par composante laisse entrevoir les principales orientations de la Politique Nationale de la Jeunesse.

Jeunesse et éducation

Constat

Problèmes d'ordre global

« De même, sur le plan éducationnel, l'école héritée de la colonisation est déconnectée des réalités du milieu, mais coexiste avec l'éducation traditionnelle. Par ailleurs, malgré le brassage des cultures et des peuples, on assiste à une prépondérance de la conscience ethnique, qui, associée à l'effritement de la morale avec pour conséquence l'incivisme et l'immoralité, est un obstacle à l'intégration sociale et à la promotion d'une Nation béninoise» Bénin 2025 p.55

« L'étude des relations entre l'évolution de l'effectif de la population en âge d'aller à l'école et les dépenses d'éducation montre que la croissance rapide de la population est peu favorable au développement soutenu de l'éducation. » DEPOLIPO

« Le système lui-même est non intègre et crée une rupture avec le milieu. Il n'existe pas de mécanisme de rattrapage des exclus du système formel d'enseignement. L'apprentissage n'est pas soutenu. L'alphabétisation en langue nationale est marginale » DEPOLIPO

Problèmes d'éducation touchant les jeunes

Taux élevé d'analphabétisme
Taux faible de réussite scolaire
Très peu d'élèves arrivent au secondaire
Inégalité entre garçons et filles quant à l'accès à l'éducation
Faiblesse de l'éducation non formelle, faiblement structurée.

Sources :

Etudes nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025, août 2000, Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement, et de la Promotion de l'Emploi, PNUD ;

Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000
Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, Direction Nationale du Plan et de la Prospective, DEPOLIPO, Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, 1996.,

FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la Population, L'état de la Population mondiale 2001, New York, au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Les principaux indicateurs

| | |
|---|--|
| Taux brut de scolarisation : au primaire | M 98 F 57 |
| % atteignant la dernière année au primaire | M 54% F 45 % |
| Taux brut de scolarisation au secondaire | M 26 F 11 |
| Taux d'analphabètes + 15 ans | 77,5% |
| % aspirent à une éducation efficace et performante | 95 % |
| Taux moyen de progression annuelle au niveau du primaire | 6,2%, doublement des effectifs à tous les 12 ans enfants de 6 à 11 ans en âge d'aller à l'école reste à la maison |
| 1 enfant sur 3 et pour les filles | 1 fille sur 2 |
| nouveaux enfants à scolariser chaque année. | 40.000 enfants |

Les questions clés :

Comment peut-on accroître l'efficacité du système éducatif ?

Comment rapprocher la communauté de l'école ?

Comment convaincre les parents d'envoyer leurs filles à l'école ?

Comment assurer l'adéquation formation emploi et en faciliter la transition chez les jeunes ?

Comment faire participer les jeunes diplômés afin de créer des mécanismes de rattrapage (éducation non formelle) pour les jeunes exclus ?

Comment rendre l'information disponible pour les jeunes en matière d'orientation professionnelle ?

Comment accroître le taux de scolarisation des jeunes filles ?

Jeunesse et communication

Constats

Problèmes d'ordre global

« Les discussions de groupes effectuées dans le cadre de l'étude des aspirations ont montré à maints endroits un déficit de communication sociale entre les autorités et les populations. La conséquence de cet état de fait est un déficit de mobilisation communautaire vis-à-vis des grands enjeux de développement. » Bénin 2025 p.38

« La culture technologique de base est à un niveau primaire très déphasé et en retrait par rapport aux progrès remarquables enregistrés par l'humanité. Quant on parle de technologie aujourd'hui l'on pense aux technologies de pointe (automatisation, informatique, engins de transport, équipements militaires, NTIC etc. Mais les besoins vitaux (santé, nourriture, éducation et autres) font que la notion de développement technologique est reléguée au second plan au Bénin. »

Problèmes de communication touchant les jeunes

Problèmes d'incompréhension vis-à-vis des jeunes ?

Problèmes d'accès aux NTIC ?

Sous production d'émissions télévisuelles en direction de la jeunesse.

Information limitée des jeunes sur les problèmes les concernant.

Culture chez les jeunes de consommation des produits audiovisuels.

Sources :

Etudes nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025, août 2000, Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement, et de la Promotion de l'Emploi, PNUD ;

Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, Direction Nationale du Plan et de la Prospective, DEPOLIPO, Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, 1996.,

FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la Population, L'état de la Population mondiale 2001, New York,

Les principaux indicateurs

- Scolarisation : 56%
- Alphabétisation : 35%
- Journaux quotidiens : 16
- Autres périodiques : 39
- Radio : 39 stations
- Taux de couverture nationale : 80
- Volume horaire hebdo. Radio : 7560 heures
- Radios non commerciales : 17
- Radios commerciales : 09
- 700 postes radios pour 1600 habitants
- Télévision : 02 stations
- Taux de couverture nationale : 75%
- Volume horaire hebdo : 2960 heures
- 20 postes TV pour 1000 habitants
- Téléphone branchement : 45656
- Cabines publiques : 407
- Branchements Internet : 2087
- Auteurs d'œuvre littéraire pour la jeunesse : 12
- Production Audiovisuelle pour jeunes : Néant.

Les questions clés :

Comment valoriser la communication sociale pour une meilleure compréhension entre les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes et les communications interethniques ?

Comment favoriser l'émergence de masse médias pour jeunes et le développement d'une culture du numérique, base actuelle du développement des images ?

Comment favoriser le développement des technologies de la communication au niveau national et auprès des jeunes afin de combler les déficits communicationnels ?

Comment changer la perception négative de l'homme béninois sur l'homme béninois ?

Jeunesse et culture

Constats

Problèmes d'ordre global

« Le problème essentiel ici a trait à la détérioration des valeurs culturelles et la perte progressive des repères identitaires. Il renvoie à l'image négative qui caractérise à ce jour le béninois, par suite de la déperdition des valeurs morales. » p.34

« Très enraciné dans sa culture et devant arborer un mondialisme artificiel, le béninois lettré ou acculturé est un être tiraillé ou déchiré, même s'il est conciliant jusqu'à la compromission, entre deux cultures qui cherchent chacune à s'affirmer. Il ressort de ces caractéristiques que le Bénin est un pays à cultures diversifiées, dégradées certes, mais résistantes. Il est donc normal que la société aspire à la valorisation de son patrimoine culturel» p.58

Problèmes de culture touchant les jeunes

Perte des points de repère traditionnels chez les jeunes.
Très faible production culturelle reflétant les besoins des jeunes.
Très faible promotion des produits culturels locaux.
Peu d'exportation des produits culturels jeunes.

Sources :

Etudes nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025, août 2000, Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement, et de la Promotion de l'Emploi, PNUD ;

Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, Direction Nationale du Plan et de la Prospective, DEPOLIPO, Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, 1996, FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la Population, L'état de la Population mondiale 2001, New York,

Les questions clés :

Comment peut-on assurer l'acceptation des valeurs positives traditionnelles avec les exigences de la modernité ?

Comment valoriser les savoirs ancestraux auprès des jeunes ?

Comment peut-on lutter contre les pratiques traditionnelles néfastes, mariage forcé, travail forcé, dévalorisation de la femme, excision, etc.

Comment encourager les productions culturelles jeunes ?

Comment assurer la promotion des droits et devoirs des jeunes en utilisant la culture ?

Comment encourager la production littéraire jeunesse ?

Jeunesse et environnement

Constats

Problème d'ordre global

«Les problèmes environnementaux sont caractéristiques de l'analphabétisme et de la pauvreté des populations. », p33 Bénin 2025

« Dans les campagnes, les activités souffrent aussi de la pauvreté des acteurs. Dans le souci d'accroître leur pouvoir d'achat en vue de satisfaire leurs besoins fondamentaux, les populations n'hésitent pas à poser des actes qui confirment leur analphabétisme écologique : pratiques agricoles nocives qui se justifient par l'utilisation du feu de brousse comme moyen de nettoyage de parcelles, d'explosifs pour la pêche et le braconnage sauvage ; - déboisement constant ; - mauvaise gestion des déchets ; - accentuation de l'érosion côtière ; - ensablement continu des plans et cours d'eau ; - surexploitation de la biomasse comme principale source d'énergie. » p 34 Bénin 2025

« Environnement urbain peu accueillant et peu propice à l'épanouissement des habitants. Quatre principales causes ont été recensées : la pollution atmosphérique, la pollution par les déchets (solides, industriels, biomédicaux, et autres), la pollution de l'eau et la détérioration du cadre de vie des populations. » (2)

Problèmes d'environnement touchant les jeunes

Manque d'information sur l'état de l'environnement.

Problème de conscientisation des jeunes sur l'environnement.

Sources :

Etudes nationales de perspectives à long terme. Bénin 2025, août 2000, Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement, et de la Promotion de l'Emploi, PNUD ;

Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, Direction Nationale du Plan et de la Prospective, DEPOLIPO, Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, 1996.,

FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la Population, L'état de la Population mondiale 2001, New York,

Les principaux indicateurs

100.000 ha de forêts sont détruits chaque année.

En 1992 production de 1.000 m³ de déchets par jour

Niveaux de pollutions urbaines au-dessus des normes

Croissance forte de la pollution urbaine. En 2025, production de 10 fois plus de déchets dans les villes.

40.000 nouveaux ménages par an dans les villes.

Les questions clés :

Comment peut-on accentuer la conscience des problèmes environnementaux chez les jeunes, notamment chez les jeunes filles, futures mères ?

Comment mobiliser les jeunes et les associations de jeunesse sur les questions de protection de l'environnement ?

Comment faire la promotion des énergies renouvelables au sein de la couche juvénile, singulièrement auprès des jeunes filles, futures mères ?

Comment sensibiliser chez les jeunes pour l'adoption de comportements respectueux de l'environnement ?

Comment rendre l'information disponible pour les jeunes en matière d'environnement ?

Jeunesse et sports et loisirs

Constat

Problèmes d'ordre global

- 1) Quasi-Existence de textes législatifs régissant le mouvement associatif sportif et le secteur des loisirs.
- 2) Problème de gestion du mouvement sportif.
- 3) Insuffisance du personnel d'encadrement sportif et de loisir qualifié notamment féminin.
- 4) Résultats sportifs nationaux globalement peu satisfaisants et absence de suivi et de formation des cadres sportifs.
- 5) Insuffisance d'infrastructure pour la pratique sportive et de loisirs et sous-équipement des centres sportifs, problème de gestion et d'entretien des infrastructures sportives et de loisirs.
- 6) Absence d'une politique et d'une relève au plan sportif.
- 7) Peu d'intérêt pour le financement des activités sportives et de loisirs de la part du privé.
- 8) Non-implication des collectivités locales dans l'animation et la gestion des infrastructures sportives.
- 9) Absence de planification des espaces réservés à la pratique sportive.
- 10) Problème d'organisation des championnats scolaires.
- 11) Inexistence de mécanismes de suivi des sportifs de haut niveau.
- 12) Absence d'une culture de tourisme.
- 13) Tendance à la disparition des jeux traditionnels et à la consommation exclusive des jeux importés.

Les principaux indicateurs

Existence d'une soixantaine de Centres de Jeunes et de Loisirs à travers le Bénin.

Tourisme : 1,80 % du PIB en 1995, 1,53 % en 1996 et 1,50 % en 1997

Source : L'Etat de la population mondiale 2001, FNUAP
Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, « DEPOLIPO », 1996

Les questions clés :

Comment peut-on valoriser le sport auprès des jeunes et améliorer la gestion et l'organisation des activités sportives et de loisirs ?

Comment peut-on dynamiser les Centres de Jeunes et de Loisirs et les rendre plus attrayants pour les jeunes ?

Comment faire pour lutter contre les tabous et vulgariser la pratique sportive féminine ?

Comment peut-on développer une culture de loisirs et une culture du tourisme auprès des jeunes ?

Comment peut-on impliquer les collectivités locales dans le développement des activités sportives et de loisirs ?

Jeunesse et économie

Constats

Problèmes d'ordre global

« Le développement de l'économie béninoise se heurte à une multitude de problèmes relevant pour l'essentiel de trois ordres, à savoir : - un environnement national inapproprié à l'éclosion de l'initiative privée - le caractère peu productif de l'économie nationale – la non-spécialisation économique des différentes régions. » p.56

« Le Bénin est un pays caractérisé par : ...Une économie à faible productivité marquée par le non-respect des textes en vigueur, l'informalisation poussée, la prégnance des techniques et des méthodes de production rudimentaire. » p 54

Problèmes économiques touchant les jeunes

Problème d'insertion dans la vie professionnelle

Chômage élevé chez les moins de 25 ans

Inadéquation formation - emploi

Faiblesse du pouvoir d'achat des jeunes.

Inégalité des chances femmes hommes face à l'emploi.

Intégration des jeunes dans le secteur informel.

Sources :

Etudes nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025, août 2000, Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement, et de la Promotion de l'Emploi, PNUD ;

Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, Direction Nationale du Plan et de la Prospective, DEPOLIPO, Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, 1996,, FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la Population, L'état de la Population mondiale 2001, New York,

Les principaux indicateurs

| | |
|---|---|
| PNB par habitant (1999) : | 920. USD |
| Niveau de pauvreté : | 57% |
| Sur 100 hommes actifs : | 67 dans l'agriculture |
| Sur 100 femmes actives : | 45 dans le commerce ; 42 dans l'agriculture |
| Les Béninois n'aiment pas prendre de risque : | 45% le pensent |
| Inadéquation formation emploi : | 63,8% le pensent |
| Taux de sous emploi : | 22% |
| Nombre d'apprentis : | Plus de 150.000 |

Les questions clés :

Comment peut-on développer chez les jeunes les valeurs inhérentes au développement économique telles que la positivité, la confiance en soi, la prise de risque, l'innovation, la prise d'initiative, la créativité, le sens des affaires, l'honnêteté ?

Comment renforcer l'intégration économique des jeunes au niveau de l'emploi ?

Comment encourager le développement de l'initiative privée chez les jeunes ?

Comment rendre l'information disponible pour les jeunes en matière économique et d'emploi ?

Comment peut-on lutter contre la précarité économique touchant les jeunes ?

Jeunesse et société

Constat

« Sur le plan psychosociologique, le béninois quelle que soit son origine culturelle, apparaît comme un individualiste et un féodal. Tout se rapporte au plus âgé ou au chef de famille qui exerce sa suprématie sur le reste du groupe. Le droit d'aînesse y est fort respecté. Le plus âgé a par définition raison, le chef a toujours raison. IL n'est pas permis d'exprimer ses idées avant les aînés ou chefs quelles que soient les aspirations ou les prédispositions des plus jeunes. Par ailleurs, il est difficile pour un aîné ou d'un chef qu'il a fait des erreurs. En d'autres termes, il existe une conscience aiguë des rapports de force entre génération. » p.56

« Les dissociations familiales et la dilution de l'autorité de l'Etat sont quelques-unes des nuisances observées dans le pays. La crise de la famille prend des proportions dramatiques ; des mutations profondes sont apparues au sein de la famille, avec de nouveaux comportements. La monoparentalité prend de l'ampleur et les taux de chefs de ménages féminins s'en vont croissants. Le célibat des jeunes filles est préoccupant et la polygamie de plus en plus manifeste. Une péjoration progressive du statut de la femme est par endroits bien perceptible. » P : 56

Les questions clés :

Comment peut-on concilier le droit d'aînesse et les aspirations à plus de liberté, d'autonomie et plus d'affirmation de soi de la part des jeunes ?

Jeunesse et santé

Constats

Problèmes d'ordre global

« Les coûts prohibitifs de la médecine moderne, les conditions socio-économiques des citoyens et la qualité incertaine de services rendent cette médecine inaccessible à un nombre de plus en plus grand de personnes. » p.55

« Malgré les améliorations, la santé demeure précaire au Bénin avec l'endémie du paludisme, la malnutrition, l'absence d'hygiène, l'insuffisance d'accès à l'eau potable ainsi que le risque du sida ».

Problèmes de santé touchant les jeunes

Taux élevé de mortalité infantile et juvénile.
Taux très faible de prévalence de contraception moderne.

Taux élevé de fécondité chez les adolescentes.

Taux élevé des avortements clandestins.

Manque d'information sur la santé de la reproduction dans les endroits fréquentés par les jeunes.

Sources :

Etudes nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025, août 2000, Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement, et de la Promotion de l'Emploi, PNUD ;

Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, Direction Nationale du Plan et de la Prospective, DEPOLIPO, Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, 1996,, FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la Population, L'état de la Population mondiale 2001, New York,

Les principaux indicateurs

Taux de mortalité infantile : 94/00 naissances
60 enfants
meurent chaque
jour soit 21900 par
année

Taux de mortalité - de 5 ans M 141/00
F 123/00

Taux de mortalité maternelle : 498/00
1000 femmes meurent en couche chaque
année.

Adolescentes contribuant à : 12% à l'indice
synthétique de fécondité

Prévalence de la contraception 2 %
(DEPOLIPO)

Croissance pandémie du SIDA 0,36% en
1990 à 4,1% en
1999

% affirmant ne pas bénéficier

Les questions clés :

Comment peut-on réduire les taux de mortalité infantile et juvénile ?

Comment diminuer les taux de mortalité maternelle chez les adolescentes ?

Comment diminuer la fécondité chez les adolescentes, maternité à risque, pour qu'elles puissent se scolariser ?

Comment assurer la prévention du VIH-SIDA ?

Comment chez les jeunes assurer l'accès et la bonne information sur la planification familiale ?

Comment rendre l'information disponible pour les jeunes en matière santé de la reproduction ?

Comment satisfaire l'accroissement de la demande en matière de santé des jeunes ?

Jeunesse et démographie

Constat

« La fécondité demeure élevée au Bénin. Au nombre des facteurs qui favorisent cette forte fécondité on peut citer notamment : - un taux élevé de fécondité des adolescentes. Les adolescentes contribuent à près de 12 % à l'indice synthétique de fécondité..... Plus du tiers des naissances proviennent donc des femmes des tranches d'âge à risques... On constate donc une baisse lente mais progressive de la mortalité au Bénin.. ,Mais il faut reconnaître que les niveaux de mortalité sont encore élevés au Bénin. Cela traduit une situation sanitaire qui, bien qu'en progrès sensible, reste encore très préoccupant. Les maladies infectieuses et parasitaires demeurent endémiques et le manque d'hygiène et de salubrité maintient une forte morbidité. » p. 23, 24

Sources :

Etudes nationales de perspectives à long terme. Bénin 2025, août 2000, Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement, et de la Promotion de l'Emploi, PNUD ;

Ministère d'Etat Chargé de la Coordination, de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Policy Project /USAID, La population au Bénin, évolution et impact sur le développement, Cotonou, mai 2000

Ministère du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi, Direction Nationale du Plan et de la Prospective, DEPOLIPO, Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin, 1996., FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la Population, L'état de la Population mondiale 2001, New York,

Les principaux indicateurs

| | |
|---|----------------|
| Population | 6.4 millions |
| Population prévue en 2050 | 18.1 millions |
| Taux de croissance | 2.8 % |
| Taux des moins de 25 ans | 65 % |
| Taux des moins de 15 ans | 50 % |
| Nombre de naissance pour 1,000 femmes 15 à 19 ans | 113 naissances |
| % population urbaine | 42% |
| taux de croissance urbaine (2000-2005) | 4.4% |
| Taux total de fécondité | 5,68% |
| Nb d'enfants par femme | 6,1 |

2.2 Les grandes conférences internationales de la jeunesse.

Le Bénin a participé à part entière et a souscrit aux recommandations des grandes conférences internationales sur la jeunesse qui se sont tenues à Vienne, Braga, Moncton, Bamako et Dakar. Cette participation s'est traduite par un engagement ferme de notre pays à élaborer une politique nationale de la jeunesse. A cet effet, notre pays est en phase avec les recommandations de Braga qui recommandent «L'élaboration dans tous les Etats d'ici 2005, de politiques de jeunesse intersectorielles, complètes et orientées vers le long terme.... ». En filigrane à la tenue de toutes ces conférences où les jeunes ont eu la parole il ressort des dominateurs communs à savoir :

- 1) Les jeunes ne se sentent pas concernés et impliqués par les décisions qui les touchent, ce qui alimente un sentiment d'exclusion de la chose publique.
- 2) Les jeunes considèrent que très peu d'investissement est consenti à leur égard et que l'on augmente les budgets les concernant.
- 3) Ils aimeraient participer au développement de la société et mettre à profit leur énergie au bénéfice des communautés.
- 4) Ils dénoncent les violences faites à leur endroit et les iniquités socio-économiques de la plupart des sociétés.
- 5) Ils veulent accéder à l'éducation et rendre les systèmes éducatifs plus souples et adaptés à leurs besoins.
- 6) Ils cherchent à utiliser les NTIC pour communiquer et s'exprimer.
- 7) Ils réclament des services en santé de la reproduction, afin d'être mieux informés et éduqués sexuellement et partant de diminuer les prévalences des IST et du SIDA qui les touchent grandement.
- 8) Les jeunes veulent travailler dès qu'ils ont terminé leurs études et demandent à ce que des emplois jeunes soient créés pour faciliter la transition entre le monde des études et le marché du travail.
- 9) Ils cherchent à être autonomes financièrement.
- 10) Les jeunes sont pour le processus de démocratisation en cours des sociétés africaines et veulent promouvoir les droits de l'homme pour l'intégration de sociétés de droits.
- 11) Ils veulent que l'on respecte leur culture et cherche à engager des dialogues interculturels sur une base de respects réciproques.
- 12) Enfin, ils cherchent à être reconnus comme des interlocuteurs crédibles de la société.

2.2.1 Le symposium sur le devenir de la jeunesse. (25 au 27 janvier 2001)

Il s'est tenu à Cotonou, un Symposium sur le devenir de la jeunesse où les jeunes ont formulé des recommandations afin d'apporter des solutions aux problèmes de la jeunesse béninoise. Dans cette optique, trois domaines de recommandations ont été privilégiés à savoir l'éducation et la formation, l'emploi et la corruption. La spécificité béninoise des recommandations, en comparaison avec les grandes conférences internationales, touche le domaine de la corruption où les jeunes ont insisté sur la lutte contre la corruption qui contrecarre et annihile les efforts de développement. Les autres recommandations rejoignent celles retenues à l'issue des conférences internationales. Le lecteur trouvera en annexe les recommandations qui ont été prises en compte dans les orientations de la politique de la jeunesse.

2.3. Méthodologie d'élaboration de la politique nationale de la jeunesse

L'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse a été le fait d'une triple logique à savoir logique consultative, logique participative et logique intégrative.

La tenue d'un Symposium National sur la Jeunesse sous le haut patronage du chef de l'Etat a permis aux jeunes béninoises et béninois de faire le point sur l'état de la jeunesse béninoise et de dresser une liste de recommandations concernant leurs principaux desiderata. Cette première étape qui répond à la logique consultative a été complétée par des séminaires et des ateliers qui ont réuni des associations de jeunesse et des responsables du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs qui ont échangé les informations sur l'évolution des thématiques jeunesse et des défis que pose la jeunesse à la société. Cette seconde étape a été participative et s'est traduite par un atelier d'élaboration des contenus conduite par huit consultants nationaux appuyés par un consultant international. Le résultat de cet atelier a permis de faire un brainstorming et d'élaborer les contenus spécifiques à la jeunesse selon les axes d'actions définis par la structure de la politique. Par la suite, au cours d'un atelier de validation, les consultants et les responsables du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ont examiné la pertinence et la cohérence des propositions formulées lors de la précédente rencontre. Enfin, un dernier atelier interne au Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs a fait ressortir tous les éléments stratégiques pour chacune des composantes de la politique. Cette dernière démarche, qui est intégrative, sera poursuivie, après l'adoption par le gouvernement de la politique, auprès des associations de jeunesse et des ministères concernés afin d'élaborer le plan d'action de la politique de la jeunesse.

2.3.1 Structure de la politique nationale de la jeunesse.

La conceptualisation de la politique nationale de la jeunesse a été facilitée par la structuration des principaux axes d'actions. Pour ce faire, nous avons décomposé la politique en neuf composantes à savoir : la démographie, la société, l'économie, la culture, l'éducation, la santé, la communication, l'environnement et les sports et loisirs.

Par la suite, pour chacune de ces neuf composantes nous avons redécomposé et, totalisé 25 sous-composantes. Enfin, pour chacune des ces sous-composantes nous avons identifié les axes d'actions nécessaires à la réalisation des objectifs de la politique. Plus de 75 axes d'actions constituent la base des champs empiriques d'actions en direction de la jeunesse.⁵

⁵ Voir à cet effet la structure de la politique nationale de la jeunesse en annexe 3

Ce foisonnement d'axes d'actions met en exergue les nombreux domaines touchant la jeunesse. Il va sans dire que la multiplication de ces axes d'actions, montre également la complexité et l'urgence d'entreprendre des programmes en direction des jeunes.

2.3.2 Principes et valeurs

Afin d'atteindre ces objectifs et pour assurer l'applicabilité des stratégies proposées, la promotion de certains principes de base s'impose pour accroître l'impact auprès de la jeunesse des mesures proposées au chapitre des grandes orientations.

- 1) Principe de pertinence : objectifs et stratégies adaptées aux attentes et besoins de la jeunesse ;
- 2) Principe de cohérence : prise en compte de l'élément jeunesse dans les autres politiques gouvernementales ;
- 3) Principe d'efficacité : développement d'un partenariat accru entre gouvernementales en direction de la jeunesse ;
- 4) Principe d'opérationnelle : augmentation des ressources financières
En direction de la jeunesse ;
- 5) Principes de renforcement : appui à la société civile et aux associations de jeunesse ;
- 6) Principe de solidarité : participation des jeunes aux activités en direction de la jeunesse et aux activités de développement par la valorisation de l'action communautaire ;
- 7) Principe d'ouverture : La diversification des champs d'expertises jeunesse dans les domaines de l'éducation non formelle et informelle, de l'information jeunesse, de la participation, de la communication, de la formation, de l'emploi jeunesse etc. ;
- 8) Principe d'adaptation : Appui à la recherche et à la consultation touchant la jeunesse afin de mieux comprendre les mouvances et les mutations en cours touchant l'avenir des jeunes ;
- 9) Principe de décentralisation : Implication plus grande des collectivités locales dans le domaine de la jeunesse ;

2.3. Les valeurs

Toute politique se fonde d'abord et avant tout sur des valeurs qui permettent de développer des attitudes et des comportements en conformité avec les objectifs poursuivis.⁶ Ces valeurs devront permettre aux jeunes d'acquérir les fondements nécessaires à l'acquisition d'attitudes constructives.

⁶ Pour une meilleure vision des valeurs, consulter l'annexe 2 qui met en exergue les principes et valeurs par composante de la politique.

Parmi les principales valeurs sous-tendues par la Politique Nationale de la Jeunesse et pour faire face aux défis de notre communauté, nous retrouvons les valeurs de conscience, d'engagement, de solidarité, d'autonomie, de responsabilité, de confiance en soi, de respect de l'autre, de civisme, de démocratie, de travail, d'innovation, d'initiative, de tolérance, de ponctualité, d'ouverture, d'égalité des sexes, de positivité, de justice, de communication, de paix, de compréhension interculturelle, d'éducation, de santé, de liberté d'expression, d'humanité, de consensus, de réussite et de protection de l'environnement et du développement durable.

Ces valeurs doivent s'imprégner des cultures locales, car elles trouvent des fondements historiques qui permettent à toute société de se projeter dans le temps et dans l'espace. La mondialisation appelle à la valorisation des ressources locales pour mieux exprimer son apport au monde.

CHAPITRE III

DECLARATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE

3. 1. Les fondements et les principes

3.1.1. Fondements

La jeunesse constitue la substantifique moelle de toute société.

Au Bénin, de par son importance numérique, ses capacités créatrices et son insistance à exiger les changements nécessaires, elle a toujours été considérée comme "le fer de lance de la nation" et "le moteur du développement".

Dans cette logique, une place de choix lui a toujours été accordée dans toutes les politiques de développement qu'a connues le Bénin, anciennement, Dahomey.

Par ailleurs, depuis son accession à la souveraineté nationale, le Bénin a toujours pris une part active dans les rencontres internationales traitant des questions de la jeunesse et de la femme et adhéré aux résolutions qui en résultent.

Au plan national, plusieurs forums nationaux ont été organisés pour structurer, animer et canaliser l'énergie des jeunes vers le développement.

La conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990, les Etats Généraux de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et les divers forums de la jeunesse, organisés depuis l'avènement du Renouveau Démocratique, ont constitué le tournant décisif vers la mise en place d'une politique nationale en faveur de la jeunesse béninoise.

Il s'agit d'une politique de la jeunesse sous – tendue par des valeurs culturelles et des principes bien déterminés.

3. 1. 2. les Principes

La Politique Nationale en direction des jeunes est un élément de la vision nationale de développement. C'est pour cela qu'elle doit répondre aux principes et valeurs de :

- L'égalité entre les hommes et entre les sexes ;
- Le respect du bien – être intégral de la jeunesse, c'est – à dire à la fois sur les plans physique, mental, spirituel et culturel ;
- La liberté d'association et d'expression ;
- La promotion de l'esprit d'entreprise et d'initiative ;
- La participation active des jeunes à la prise des décisions et aux programmes de développement national.
- La compréhension mutuelle et l'ouverture sur le monde ;
- La collaboration intersectorielle pour une action concertée en faveur des jeunes.

3. 2. les grandes orientations de la politique nationale de la jeunESSE

3. 2. 1. Les Objectifs et les stratégies

Dans le respect de l'équité, le but principal de la Politique Nationale de la Jeunesse est *« d'assurer aux jeunes le plein épanouissement de leurs facultés physiques, mentales et morales et de créer les conditions favorables à leur insertion dans tous les secteurs de la société afin qu'ils deviennent les acteurs du développement durable »*.

Aussi, le caractère transversal des questions touchant cette cible commande – t – il que les interventions en sa faveur s'inscrivent dans une vision multisectorielle sous – tendue par une collaboration et une concertation harmonieuse entre les divers acteurs sociaux.

C'est pour cela que, dans le cadre de la présente politique, les objectifs et les stratégies ci – après doivent être atteints d'ici à l'an 2025.

A) Les Objectifs Généraux

Le but que poursuit la Politique Nationale de la Jeunesse ne pourrait être atteint sans la réalisation selon l'approche genre des objectifs généraux ci – après :

1. Assurer une relève sportive de qualité au Bénin ;
2. Promouvoir les loisirs des jeunes ;
3. Améliorer le système éducatif national ;
4. Promouvoir l'éducation non formelle des jeunes ;
5. Contribuer à la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation de jeunes ;
6. Contribuer à l'implication des jeunes dans le développement économique national ;
7. Contribuer au renforcement de la communication sociale au sein de la jeunesse ;

8. Contribuer à l'intégration des jeunes aux NTIC et encourager la création de média de jeunes ;
9. Promouvoir la santé des adolescentes et jeunes en vue de leur développement harmonieux ;
10. Contribuer à l'éducation et à la participation des jeunes à la protection de l'environnement ;
11. Contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel national ;
12. Susciter et encourager la création artistique et culturelle chez les jeunes ;
13. Favoriser l'intégration sociale harmonieuse des jeunes ;
14. Contribuer à la lutte contre toutes formes d'injustice, d'inégalité, de discrimination et de violence envers les jeunes, notamment envers les jeunes filles ;
15. Impliquer la jeunesse dans la maîtrise de la dynamique démographique du Bénin ;
16. Maîtriser le flux migratoire et assurer l'intégration urbaine des jeunes.

B) Les objectifs spécifiques et les stratégies

I - DANS LES DOMAINES DU SPORT ET DES LOISIRS

Objectif Général n° 1 : Assurer une relève sportive de qualité au Bénin

Le développement physique et mental de la jeunesse est sous – tendu par une pratique saine et régulière des jeux et activités sportives. Pour ce faire les objectifs et stratégies ci-après méritent d'être réalisés.

Objectif Spécifique 1 : Mettre en place une politique nationale de sports

Stratégies 1 – 1 : Mise en place d'une législation adéquate pour le sport

Stratégie 1 – 2 : Développement d'un programme de construction et de réhabilitation d'infrastructures sportives

Stratégie 1 – 3 : Renforcement des compétences des cadres et dirigeants sportifs

Stratégie 1 – 4 : Création des conditions favorables à l'investissement privé dans le sport de jeunes

Stratégie 1 – 5 : Dynamisation du mouvement associatif sportif.

Stratégie 1 – 6 : Organisation de grands évènements sportifs de jeunes par catégorie et par sexe

Stratégie 1 – 7 : Implication des collectivités locales dans le financement et l’animation sportive.

Stratégie 1 – 8 : Développement du sport d’entretien et du sport pour handicapés.

Stratégie 1- 9 : Amélioration de la santé des sportifs, médecine sportive

Stratégie 1- 10 : Promotion de la pratique du sport chez les jeunes filles

Stratégie 1- 11 : Amélioration des performances du sport béninois par une meilleure pratique des activités sportives retenues au profit des femmes.

Objectif Spécifique 2 : Mettre en place une politique nationale des loisirs de jeunes.

Stratégie 2 –1 : Mise en place d’une législation adéquate en matière de loisirs de jeunes.

Stratégie 2 – 2 : Développement des compétences en animation socio-culturelle et encouragement de la participation des filles et des femmes à l’animation de la vie ludique nationale.

Stratégie 2 – 3 : Mise en place des infrastructures et équipements de loisirs de jeunes.

Stratégie 2 – 4 : Appui aux structures d’animation des loisirs de jeunes.

Stratégie 2 – 5 : Etude et réhabilitation des jeux et loisirs traditionnels au profit de jeunes.

Stratégie 2 – 6 : Promotion des loisirs éducatifs modernes.

Stratégie 2 – 7 : Promotion du tourisme de jeunes.

II- DANS LE DOMAINE DE L’EDUCATION

Objectif Général n° 2 Améliorer le système éducatif national

L’éducation est le moyen par lequel la société assure la formation du type d’hommes qu’elle désire. Pour ce faire les objectifs et stratégies à prendre en considération sont :

Objectif Spécifique 3 : Poursuivre la réforme du système éducatif et des programmes.

Stratégie 3 – 1 : Généralisation de la réforme éducative à tous les ordres d’enseignement.

Stratégie 3 – 2 : Renforcement de l’Enseignement technique la formation technique et professionnelle.

Stratégie 3 – 3 : Développement du goût de la lecture et de la recherche chez les jeunes.

Objectif Général n° 3 : Promouvoir l'éducation non formelle des jeunes

Objectif Spécifique 4 : Mettre en place une politique de l'éducation et de la formation non formelle.

Stratégie 4 – 1 : Renforcement de l'apprentissage non formel

Stratégie 4 – 2 : Appui à l'éducation parascolaire des jeunes

Stratégie 4 – 3 : Création d'un cadre favorable à la récupération des déperditions scolaires, notamment en ce qui concerne les jeunes filles.

Stratégie 4 – 4 : Mise en œuvre d'un programme de développement communautaire pour jeunes

Stratégie 4 – 5 : Développement des compétences en éducation non formelle

Objectif Général n° 4 : Contribuer à la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation de jeunes

Objectif Spécifique 5 : Promouvoir l'Alphabétisation fonctionnelle des jeunes.

Stratégie 5 – 1 : Conception d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle des jeunes

Stratégie 5 – 2 : Renforcement des compétences en alphabétisation de jeunes.

Stratégie 5 – 3 : Mise en place des structures d'alphabétisation fonctionnelle des jeunes.

Objectif Spécifique 6 : Mettre en œuvre des dispositifs de post – alphabétisation des jeunes.

Stratégie 6 – 1 : Développement d'une culture de l'écrit en milieu jeune

Stratégie 6 – 2 : Appui aux structures de post – alphabétisation des jeunes

Stratégie 6 – 3 : Appui à la production de matériel didactique en alphabétisation fonctionnelle des jeunes.

III- DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

Objectif Général n° 5 : Contribuer à l'implication des jeunes dans le développement économique national

La participation effective de la jeunesse au développement économique national implique la mise en œuvre des objectifs et stratégies ci – après :

Objectif Spécifique 7 : Susciter l'esprit de créativité, d'innovation et d'entreprise chez les jeunes.

Stratégies 7 – 1 : Promotion de l'éducation économique et entrepreneuriale chez les jeunes.

Stratégies 7 – 2 : Mobilisation de la jeunesse autour des créateurs porteurs d'investissement et producteurs de valeur ajoutée dans tous les secteurs de l'économie nationale.

Stratégie : 7 – 3 : Mise en place de dispositifs d'appui et d'encadrement économique des jeunes.

Stratégie : 7 – 4 : Amélioration de l'accès des jeunes gens et jeunes filles aux facteurs de production.

Objectif Spécifique 8 : Contribuer à l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Stratégie 8 – 1 : Mise en place d'un programme national d'emploi de jeunes.

Stratégie 8 – 2 : Promotion de l'auto – emploi chez les jeunes.

Stratégie 8 – 3 : Mise en adéquation de la formation avec les besoins du marché de l'emploi.

Stratégie 8 – 4 : Mise en place de conditions juridiques et fiscales favorables à l'entrepreneuriat des jeunes.

Stratégie 8 – 5 : Création de dispositifs spécifiques d'appui à l'entrepreneuriat de jeunes.

Stratégie 8 – 6 : Promotion de la bonne gouvernance en milieu jeune

IV - DANS LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION

Objectif Général n° 6 : Contribuer au renforcement de la communication sociale au sein de la jeunesse

L'intégration des jeunes à toutes les formes de communication sociale nécessite la mise en œuvre des objectifs et stratégies ci après :

Objectif Spécifique 9 : Promouvoir les valeurs propres à la culture de la paix et la compréhension entre les hommes.

Stratégie 9 – 1 : Renforcement du dialogue entre groupes sociaux et ethniques du Bénin.

Stratégie 9 – 2 : Appui aux initiatives visant la paix et le respect des biens et des personnes.

Stratégie 9 – 3 : Promotion des formes traditionnelles de communication.

Objectif Général n° 7 : Contribuer à l'intégration des jeunes aux NTIC et encourager la création de média pour jeunes.

L'intégration des jeunes aux NTIC passe par la prise en compte des objectifs et stratégies suivants :

Objectif Spécifique 10 : Assurer l'intégration harmonieuse des jeunes aux NTIC

Stratégie 10 – 1 Renforcement des compétences des jeunes à l'utilisation des NTIC

Stratégie 10 – 2 : Création des conditions favorables à l'accès des jeunes aux NTIC

Stratégie 10 – 3 : Promotion de l'industrie de la communication pour jeunes.

Stratégie 10 – 4 : Facilitation de l'accès équitable des jeunes filles et jeunes gens aux canaux de communication et d'information.

V - DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

Objectif Général n° 8 : Promouvoir la santé des jeunes en vue de leur développement harmonieux.

Objectif Spécifique 11 : Contribuer au développement de la santé physique, mentale, psychique, sexuelle et de la reproduction des adolescents et des jeunes selon l'approche genre.

Stratégie 11 – 1 : Création des conditions favorables au développement de la santé physique, mentale et psychique des jeunes.

Stratégie 11 – 2 : Mise en place des dispositifs de prise en charge de la santé des adolescentes et des jeunes

Stratégie 11 – 3 : Promotion de la santé sexuelle et de reproduction des adolescents et jeunes et d'un environnement physique, légal et social favorisant l'approche genre.

Stratégie 11– 4 : Lutte contre les grands fléaux de santé chez les jeunes (MST, VIH / SIDA – Toxicomanie).

Objectif Spécifique 12 : Contribuer à la lutte contre les carences nutritionnelles chez les adolescents et jeunes filles en âge de procréer.

Stratégie 12 – 1 : Etude et recherche sur la nutrition des jeunes au Bénin

Stratégie 12 – 2 : Mise en œuvre d'un programme national de nutrition en faveur des jeunes filles en âge de procréer.

VI – DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Objectif Général n° 9 : Contribuer à l'éducation et la participation des jeunes à la protection de l'environnement.

Les grands défis environnementaux du monde moderne interpellent la société tout entière.

Ils requièrent tout particulièrement la participation de la jeunesse, celle-là qui est responsable du monde de demain, à toutes œuvres de conservation et de protection. La population féminine apparaît comme une cible privilégiée à éduquer et à sensibiliser en matière de protection de l'environnement. Pour assurer la participation efficiente des jeunes à cette noble tâche il convient de :

Objectif Spécifique 13 : Contribuer à l'éducation et à la formation des jeunes en matière environnementale.

Stratégie 13– 1 : Mise en œuvre d'un programme d'éducation des jeunes en matière environnementale.

Stratégie 13 – 2 : Développement des compétences des jeunes en technologie de protection de l'environnement

Objectif Spécifique 14 : Implication de la Jeunesse dans les activités de protection de l'environnement

Stratégie 14 – 1 : Définition et mise en œuvre d'un programme national de protection de l'environnement par jeunes.

Stratégie 14 – 2 : Appui aux organisations de jeunes intervenant dans le domaine de la protection de l'environnement.

VII - DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Objectif Général n° 10 : Contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel national

Objectif Spécifique 15 : Valoriser le patrimoine culturel national.

Stratégie 15 – 1 : Etude sur les valeurs culturelles positives du Bénin

Stratégie 15 – 2 : Mise en place des mesures de sauvegarde et de protection du patrimoine culturel de chaque région du Bénin.

Stratégie 15 – 3 : Mise en œuvre d'un programme d'animation artistique et culturelle en faveur des jeunes.

Objectif Général n° 11 : Susciter et encourager la création artistique et culturelle chez les jeunes

Objectif Spécifique 16 : Promouvoir la création et la production artistique et culturelle par les jeunes

Stratégie : 16 – 1 : Appui à la création artistique et culturelle des jeunes

Stratégie : 16 – 2 : Mise en œuvre des programmes d'échange culturel de groupes de jeunes

VIII - DANS LE DOMAINE SOCIAL

Objectif Général n° 12 Favoriser l'intégration sociale harmonieuse des jeunes

L'intégration sociale harmonieuse des jeunes tient à l'atteinte des objectifs et stratégies suivants :

Objectif Spécifique 17 : Promouvoir la vie associative chez les jeunes

Stratégie 17 – 1 : Renforcement des compétences des jeunes en matière de gestion de la vie associative

Stratégie 17 – 2 : Promotion des valeurs sociales positives de la société béninoise.

Stratégie 17 – 3 : Appui aux organisations intervenant dans le domaine du social.

Stratégie 17 – 4 : Promotion de la jeune fille au sein des associations de jeunesse.

Objectif Spécifique 18 : Assurer l'animation sociale des jeunes

Stratégie 18 – 1 : Mise en place d'un programme d'animation sociale des jeunes.

Stratégie 18 – 2 : Développement des compétences en animation sociale.

Objectif Général n° 13 : Contribuer à la lutte contre toutes formes d'injustice, d'inégalité, de discrimination et de violence envers les jeunes, notamment envers les jeunes filles

Objectif Spécifique 19 : Lutte contre la violence et autres sévices chez les jeunes

Stratégie 19 – 1 : Mise en œuvre d'un programme de promotion de la jeune fille.

Stratégie 19 – 2 : Lutte contre les mutilations sexuelles et autres sévices dégradants.

Stratégie 19 – 3 : Mise en œuvre d'un mécanisme de protection sociale des jeunes

Objectif Spécifique n° 20 : Promouvoir des valeurs de paix, de justice et de compréhension mutuelle au sein de la jeunesse.

Stratégie 20 – 1 : Promotion d'une culture de la paix et de solidarité au sein de la jeunesse

Stratégie 20 – 2 : Appui aux organisations de promotion de la paix, de la justice et des droits de l'homme.

Stratégie 20 – 3 : Mise en œuvre d'un programme d'échange de délégations de jeunes.

IX - DANS LE DOMAINE DE LA DEMOGRAPHIE

Objectif Général n° 14 Impliquer la jeunesse dans la maîtrise de la dynamique démographique du Bénin

La participation des jeunes à la maîtrise de la dynamique démographique au Bénin passe par l'atteinte des objectifs spécifiques et la mise en œuvre des stratégies que sont :

Objectif Spécifique 21 : Assurer l'éducation des jeunes à la problématique de Population Développement.

Stratégie 21 – 1 : Mise en œuvre d'un programme d'éducation des jeunes en matière de Population – Développement

Stratégie : 21 – 2 : Renforcement des compétences des animateurs de jeunesse en matière de Population – Développement.

Objectif Spécifique 22 Promouvoir l'éducation à la vie familiale et à la parenté responsable chez les jeunes.

Stratégie 22 – 1 : Renforcement du rôle éducatif de la famille.

Stratégie 22 – 2 : Mise en place d'un programme d'animation sociale des jeunes.

Stratégie 22 – 3 : Appui aux structures d'animation sociale des jeunes.

Stratégie 22 – 4 : Promouvoir des activités génératrices de revenus en faveur des filles mères.

Objectif Général n° 15 Maîtriser le flux migratoire et assurer l'intégration urbaine des jeunes

Objectif Spécifique 23 : Maîtriser l'exode rural

Stratégie 23 – 1 : Création des conditions d'épanouissement de la jeunesse en milieu rural

Stratégie 23 – 2 : Mise en œuvre des programmes d'échange de jeunes.

Objectif Spécifique 24 : Contrôler le flux migratoire chez les jeunes

Stratégie 24 – 1 : Etude sur les différentes formes de migrations et leurs conséquences pour les jeunes.

Stratégie 24 – 2 : Mise en place d'un programme d'information et de Protection des jeunes migrants

Stratégie 24 – 3 : Création de condition de promotion de la scolarisation des jeunes filles

Objectif Spécifique 25 : Créer les conditions favorables à l'intégration de la jeunesse en milieu urbain.

Stratégie 25 – 1 : Actualisation et mise en œuvre d'un plan cohérent d'urbanisation.

Stratégie 25 – 2 : Amélioration du cadre d'accueil et des conditions de vie des jeunes en milieu urbain.

Stratégie 25 – 3 : Mise en place des programmes d'animation socio – culturelle en faveur des jeunes.

CHAPITRE IV : MESURES DE MISE EN ŒUVRE

Cadre institutionnel de mise en œuvre

La mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) avec une réelle chance de succès passe par la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat.

S'il est vrai que le garant de l'application effective de la présente Politique se trouve être l'Etat il n'est pas moins vrai que l'Etat ne peut à lui seul jouer ce rôle.

C'est pourquoi la collaboration entre les pouvoirs publics, la société civile, les collectivités, le secteur privé et les partenaires au développement, s'avère nécessaire.

A cet effet, il sera mis en place un organe pluri-sectoriel doté des pouvoirs les plus étendus. Cet organe dénommé "Conseil Supérieur de la Jeunesse du Bénin (CSJB) aura pour mission de :

1. Définir les grandes orientations de la Politique Nationale de la Jeunesse ;
2. Suivre et évaluer la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse ;
3. Contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la politique ;
4. Organiser des plaidoyers.

Le Conseil Supérieur de la Jeunesse du Bénin (CSJB) regroupera en son sein des représentants des secteurs intéressés par les questions du devenir des Jeunes notamment les représentants.

- Des ministères concernés ;
- des institutions de l'Etat (assemblée Nationale, CES, HAAC, Présidence de la République...)
- De la Chambre du Commerce et de l'Industrie ;
- De la Chambre de l'Agriculture ;
- De la Chambre des Métiers ;
- Des partenaires au développement dans le domaine ;
- Des délégations départementales des jeunes ;
- Des représentants de l'OCJ ;
- des délégations de la Société Civile

Le Conseil Supérieur de la Jeunesse du Bénin sera placé sous l'autorité du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

ANNEXES

DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DU SYMPOSIUM SUR LE DEVENIR DE LA JEUNESSE BENINOISE

COTONOU, LE 25 JANVIER 2001

- Monsieur le Président de la Cour Suprême ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social ;
- Monsieur le Vice – Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique et Consulaire ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;
- Honorables Invités,
- Jeunesse béninoise.

Depuis la fondation du monde et sur tous les continents, la jeunesse a toujours marqué de son sceau certain événements majeurs qui ont jalonné le cours de l'histoire de chaque peuple.

Chez nous, au Bénin, depuis l'accession de notre pays à l'indépendance nationale et à la souveraineté internationale, **le 1^{er} août 1960**, notre jeunesse n'a pas manqué d'enrichir notre histoire par de grands événements socio – politiques.

En effet, quel béninois aujourd'hui ne se souvient pas **d'octobre 1963, de mai 1968, d'octobre 1972, de novembre 1974 et 1975, de décembre 1989 et de février 1990 ?**

Le rappel de ces quelques dates nous interpelle tous sur le devenir de la jeunesse béninoise, fer de lance et cheville ouvrière du développement de notre jeune nation qui, malgré les nombreux efforts consentis par les gouvernements successifs, est durement confrontée aux réalités des temps modernes caractérisés par le regroupement des grands ensembles politico – économiques des pays industrialisés, alors que notre continent, l’Afrique est de plus en plus marginalisé en dépit des immenses potentialités dont regorgent son sol et son sous – sol.

Il est donc temps que nous fassions agir notre jeunesse plutôt que d’agir toujours à sa place et en son nom. C’est l’une des raisons pour lesquelles j’ai annoncé l’organisation du présent symposium dans mon message à la Nation du **31 juillet 2000**, veille du 40^{ème} anniversaire de la proclamation de notre pays à l’indépendance nationale.

Comme il est reconnu dans le monde, « **le 21^{ème} siècle et le 3^{ème} millénaire appartiennent aux jeunes et c’est à eux que revient désormais la parole.** »

C’est dire que le moment est venu pour notre jeunesse, la jeunesse béninoise :

- De se débarrasser de l’immobilisme, de l’esprit de facilité et de manque d’initiatives novatrices ;
- De se libérer des pesanteurs socioculturelles et politico – politiciennes qui hypothèquent dangereusement son avenir ;
- De s’exprimer clairement à haute et intelligible voix dans un milieu sain qui lui est propre.

Ainsi, le peuple béninois dont la jeunesse est la frange la plus importante, devra cultiver les précieuses valeurs morales de la société béninoise et s’armer de courage et de foi pour mener à bien l’œuvre de construction nationale.

Aujourd’hui, après quarante (40) ans d’indépendance, nous devons nous interroger sur ce que nous avons pu faire pour notre jeunesse.

Le peuple béninois peut se demander aussi ce que notre jeunesse aussi a pu faire pour lui pendant la même période.

Quant à ceux qui pourraient penser ou dire ‘‘c’est un Symposium de plus’’, **ma réponse est simple.**

En effet, plusieurs occasions ont permis de donner la parole aux jeunes et aux femmes de notre pays, regroupés au sein de nombreuses Organisations créées par notre Etat et pour eux.

Les **08 et 09 février 1996**, s’est tenu à Dassa – Zoumè, un Forum National de la Jeunesse.

Du **20 au 22 juin 1997** s’est déroulé, en ces mêmes lieux, un autre Forum National de la Jeunesse sous l’égide de l’UNESCO, et relayé par la Jeune Chambre Internationale.

Cette opération intitulée ‘**Franchir le CAP : à l’écoute des jeunes à l’aube du 21^{ème} siècle**’ visait à donner encore la parole aux jeunes pour qu’ils définissent ce qu’il leur faut pour assurer et rendre agréable leur devenir au cours du **21^{ème} siècle**.

Malheureusement, les objectifs visés n’ont par été atteints, parce que toutes les bonnes intentions, toutes les recommandations et tous les projets à court, moyen et long termes sont demeurés sans suivi.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

La jeunesse béninoise étant une force inépuisable, un précieux gage pour tout le peuple béninois, et pour le développement durable de notre pays, il ne tient qu’à elle de faire de ce symposium un véritable creuset incandescent où auront fondu ses légitimes et profondes aspirations.

Il ne peut d’ailleurs en être autrement, vu la qualité des participants issus de toutes les circonscriptions administratives de notre pays, des Organisations de jeunes, des Institutions de l’Etat, des Centrales syndicales, des cultes religieux, des partenaires au développement et des personnes ressources.

Jeunesse béninoise,

Les deux (02) thèmes centraux que vous avez choisis traduisent bien votre détermination à porter haut le flambeau du Bénin, terre de nos aïeux et de nos illustres souverains au nombre desquels, il convient de citer le roi AGONGLO qui a su valoriser la couche juvénile dahoméenne par ses actes et décisions salutaires qui immortalisent sa mémoire à travers le conservatoire des chants et danses la cité royale d’Abomey.

A la question de savoir :

"La jeunesse béninoise est – elle fière du Bénin d’aujourd’hui ?"

Vous avez répondu oui, en affirmant que : **"la jeunesse béninoise revendique la devise du Bénin"**.

Dès lors, il vous revient tout au long de vos présentes assises de faire preuve individuellement et collectivement d’un engagement résolu, d’une totale abnégation et d’un sens aigu de responsabilité dans l’élaboration des projets ou des programmes à court, moyen et long terme, et dont la réalisation vous permettra d’améliorer vos conditions de vie et de travail.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Jeunesse béninoise,

Si notre pays est classé parmi les quarante huit (48) pays les plus pauvres du monde, cela ne signifie nullement pour le peuple béninois que c'est une fatalité. En tout cas, nous béninoises et béninois ne devons jamais considérer que notre pauvreté et le chômage de notre jeunesse sont des dons de Dieu.

Car, nous savons que seule la crainte de Dieu, la connaissance et la pratique quotidienne de sa parole, dans la fidélité peuvent faire changer réellement nos mentalités rétrogrades, et nous amener par une véritable prise de conscience nationale, à cultiver l'amour du prochain, de la patrie, du travail bien fait et de gestion saine et transparente des affaires publiques.

Certes, des actions positives ont été entreprises dans tous les domaines de la vie nationale, par les différents Gouvernements qui se sont succédé dans notre pays depuis le **1^{er} août 1960**.

Toutefois, les moyens matériels et financiers limités de notre Etat n'ont permis à aucun Gouvernement d'atteindre réellement les nobles objectifs qu'il s'est fixé pour notre peuple et sa jeunesse engagée, entreprenante et de plus en plus mue par les saines ambitions notamment, celles de prendre en mains les rennes de notre pays. Une telle jeunesse enthousiaste devrait être mobilisée et avoir en permanence une vision claire sur son devenir.

C'est pourquoi, elle se trouve à nouveau, ici où, trois (03) jours durant, elle réfléchira sur la manière de s'organiser pour engager une lutte implacable aux côtés des laborieuses populations de nos villes et de nos campagnes contre la pauvreté et le chômage.

Nous avons conscience que cette lutte ne sera pas facile, mais ensemble nous pourrons vaincre la fatalité pour doter notre nouvelle classe de jeunes entrepreneurs, des bâtisseurs de la Nation et des politiciens de grande probité.

Aussi, l'Etat béninois prend – il d'ores et déjà, l'engagement de traduire en actes concrets les résolutions, les recommandations et les suggestions réalistes qui résulteront des travaux du Symposium.

Jeunesse béninoise,

Pour relever les défis multiples et multiformes de la mondialisation et de la globalisation, tout le peuple béninois place en vous, ses espoirs, qu'enfin agisse sa jeunesse patriote, combattante, disciplinée, efficace, et capable de lui assurer des lendemains meilleurs par des initiatives novatrices.

Oui, les temps ont changé et continueront de changer avec nous ou sans nous. C'est pourquoi il a été dit :

« A chaque jour suffit sa peine ».

Dans ces conditions, le peuple béninois et sa jeunesse se doivent de faire de notre pays, le Bénin, un véritable laboratoire de référence de la démocratie en Afrique et dans le monde.

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

Jeunesse béninoise,

Au terme de mon propos, je voudrais renouveler à tout le Peuple béninois, à sa Jeunesse, à ses Institutions, à tous nos Invités, et aux participants au Symposium sur le « **Devenir de la Jeunesse béninoise** », mes vœux de santé, de paix, de prospérité et de bonheur pour chacun et pour tous.

C'est sur ces mots d'espérance et de foi en l'avenir radieux de notre cher et beau pays, le Bénin, que je déclare solennellement ouvert, ce jour, jeudi 25 janvier 2001, le Symposium sur '**le Devenir de la Jeunesse béninoise**'.

Vive le Bénin !

Vive la jeunesse béninoise !

Vive le renouveau démocratique !

Je vous remercie.

**DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT A L'OCCASION DE LA CLOTURE DU
SYMPOSIUM SUR LE DEVENIR DE LA JEUNESSE BENINOISE**

Cotonou le 27 janvier 2001

- Madame le Président de la Cour Constitutionnelle,
- Monsieur le Président de la Cour Suprême,
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
- Monsieur le Président du Conseil Economique et Social
- Monsieur le vice-Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication,
- Mesdames et Messieurs les membres du corps Diplomatique et Consulaire,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
- Honorables Invités,
- Jeunesse béninoise,

A l'ouverture Officielle du symposium sur le devenir de la jeunesse béninoise dans cette même salle, le jeudi 25 janvier 2001, j'avais, au nom du peuple béninois et de ses institutions, fait appel aux délégués à une prise de conscience individuelle et collective, en les exhortant de s'acquitter pleinement de leur mission avec un sens aigu de responsabilité.

Nous venons d'entendre leur rapporteur général, et je puis affirmer publiquement que notre jeunesse a respecté son engagement ; tous les enfants du Bénin véritablement sont et resteront toujours debout de génération en génération comme l'ordonne l'Hymne National.

Aussi, me revient-il d'apprécier hautement et de saluer chaleureusement l'ardeur, l'enthousiasme, la disponibilité et la perspicacité dont les participants au symposium ont fait preuve tout au long de leurs travaux.

Jeunesse béninoise,

Ainsi, trois (3) jours durant, en atelier et en plénière, notre jeunesse a recherché, identifié et diagnostiqué sans complaisance aucune, les maux qui la minent gravement.

C'est pourquoi nos jeunes ont été durs, critiques et parfois intraitables avec nous, leurs pères et leurs aînés.

Mais, il est aussi heureux que ces jeunes aient porté le doigt accusateur sur eux-mêmes.

C'est dire en termes clairs qu'ils ont compris, et bien compris que Juda et Ponce-Pilate partagent les mêmes responsabilités à des degrés divers.

A la question de savoir « si la Jeunesse béninoise peut être fière du Bénin d'aujourd'hui », vous avez chers jeunes, après des réflexions approfondies, reconnu que de nombreux indicateurs permettent d'affirmer sans ambages que la jeunesse béninoise peut être fière de son pays.

Une telle réponse vous honore, vous grandit et vous magnifie à plus d'un titre.

L'Histoire et le monde le retiendront.

En effet, par votre géniale conclusion, vous avez contracté une dette envers les générations futures dont la fierté dépendra de ce que vous ferez à partir d'aujourd'hui pour mériter leur estime en tant que fer de lance, cheville ouvrière et authentiques artisans d'un Bénin nouveau.

C'est pourquoi, vous avez cru devoir citer au cours de vos travaux, des noms de dignes et valeureux fils de notre pays, qui ont donné ou continuent de donner le meilleur d'eux-mêmes pour la construction de notre commune Nation, malgré les adversités redoutables de toutes sortes.

Je souhaite vivement que demain, ce soit parmi vous que la prospérité découvre avec légitime fierté des pionniers et des modèles qui ont contribué avec succès au développement durable de notre pays, le Bénin.

Vous avez également revendiqué la devise du Bénin « Fraternité, Justice, Travail ».

Dès lors, il vous revient désormais d'être plus fraternels, plus justes et plus travailleurs. La vertu qui fonde toutes ces valeurs, c'est l'amour du prochain, du Peuple et de la Patrie.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs.

La jeunesse béninoise a au cours de ses travaux, clairement défini que la formation soit en adéquation avec le marché de l'emploi, et souhaite ardemment que l'impunité soit combattue, quoi qu'il en coûte, afin que la gestion saine des ressources nationales devienne une réalité tangible.

Et pour avoir l'assurance que ses légitimes préoccupations seront prises en compte, elle a mis en place un comité de suivi, chargé de veiller à la mise en œuvre effective de ses recommandations, résolutions et projets à court, moyen et long termes.

Jeunes béninoises, jeunes béninois,

Si vous voulez réellement que votre Symposium soit marqué d'un sceau spécial, il faut que votre comité de suivi se mette effectivement et résolument au travail des aujourd'hui.

Mon gouvernement est disposé à vous apporter son précieux concours en commençant par vous aider à traduire en actes concrets, pertinents toutes vos recommandations, tous vos projets et programmes réalisables, à court, moyen et long termes.

C'est dans ce cadre qu'il me plaît de rendre un hommage mérité à l'initiateur du salon de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat qui nous a tous impressionnés par la prompte réalisation de son projet. Cette entreprise doit être encouragée, enrichie, décentralisée, et soutenue fermement par le Gouvernement, afin que tous les jeunes de notre Pays, puissent avoir accès aux informations utiles et aux opportunités d'affaire.

En tout cas, le Symposium sur « le Devenir de la Jeunesse béninoise » a montré que c'est à vous – mêmes, jeunes qu'il revient de prendre en main votre destin.

C'est donc le moment et le lieu de vous mettre en garde, et une fois encore, contre les marchands d'illusion, les vendeurs de rêve qui vous font miroiter par de grossiers mensonges et par la démagogie, un avenir radieux, mais qui en réalité vous tendent des pièges de la division, du régionalisme et de l'ethnocentrisme.

C'est aussi une heureuse occasion pour moi, où toute la jeunesse béninoise est ici représentée, pour exhorter chaque béninoise et chaque béninois, de tous âges et de toutes conditions, au patriotisme, à la tolérance, à la culture de la paix, afin que notre pays, le Bénin, continue de demeurer, grâce à la volonté de Dieu, un havre de paix, en Afrique et dans le monde.

Enfin je voudrais adresser, au nom de tout le peuple béninois et de ses Institutions, mes sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce Symposium, à savoir : Les participants, les communicateurs, les animateurs d'ateliers, les restaurateurs, les hôtes, les membres du Comité d'Organisations, ainsi que les Honorables invités qui, de part leur présence ont manifesté l'intérêt qu'ils accordent au devenir de la jeunesse béninoise.

C'est sur ces mots de reconnaissance que je déclare officiellement clos les travaux du Symposium sur le Devenir de la Jeunesse béninoise.

Je souhaite à chacun et à tous, un bon retour dans vos foyers respectifs.

Vive la Jeunesse béninoise

Vive le Renouveau Démocratique

Vive le Bénin

Je vous remercie.

RECOMMANDATIONS

1- DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Le Symposium a recommandé :

- 1°) Une révision des programmes d'éducation en rapport avec les Chefs d'entreprises ;
- 2°) Décentraliser les structures de l'Université Nationale du Bénin ;
- 3°) – Valoriser et recruter le personnel enseignant ;
 - Actualiser les programmes d'enseignement ;
- 4°) Promouvoir le réarmement moral de la société et une conscience professionnelle ;
- 5°) Engager un partenariat avec les ONG de l'éducation formelle et non formelle ;
- 6°) Créer des structures d'accueil et d'encadrement des enfants de la rue ;
- 7°) Créer des centres d'orientation en vue d'une meilleure formation des jeunes diplômés sans emploi ;
- 8°) Prévoir des secteurs de reconversion afin de favoriser une rapide insertion des jeunes ;
- 9°) Insérer l'informatique dans les programmes éducatifs depuis le cours primaire ;

10°) Augmenter et créer des bibliothèques dans tous les Départements et Circonscriptions Urbaines ;

11°) Alléger les programmes d'enseignement et les réduire à l'essentiel ;

12°) Accélérer le programme de déscolarisation en rendant l'enseignement primaire obligatoire et gratuit ;

13°) Diminuer les cours de formation à tous les niveaux .

14°) Créer une Université dans le septentrion avec un tampon de formation donnée pour équilibrer les coûts de formation et rétablir une justice sociale.

2 – DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI

Il n'est point un doute pour quelqu'un que la jeunesse béninoise est confrontée aux problèmes de l'emploi et de chômage. Aujourd'hui, de milliers de jeunes sont sans travail et dans la lugubre perspective d'un avenir meilleur, se contentent de vivre quotidiennement.

Le Symposium sur le Devenir de la Jeunesse Béninoise a reconnu à l'unanimité que l'Etat n'est plus le pourvoyeur d'emploi comme il l'a été aux lendemains des indépendances et qu'il y a lieu de se mettre à l'esprit que nous avons opté pour le système libéral avec tout ce que cela implique comme conséquences.

Mais cela ne veut en aucun cas dire que le gouvernement doit rester en marge de l'épineux problème de l'emploi.

Il doit créer un environnement sain et propice au développement du secteur de l'emploi.

Pour cela, le symposium sur le devenir de la jeunesse recommande que le gouvernement mette sur pied :

- une cellule de montage de projets aux jeunes ;
- une structure qui apporte son appui technique et logistique et à la mise sur pied d'un projet bancable.

Il faut en outre :

- développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes ;
- créer une agence nationale de l'emploi et de l'entrepreneuriat ;

- multiplier les structures de financement de micro-entreprises ;

- créer des banques de données pour l'emploi ;
- exonérer les entreprises qui ont une politique d'emploi en faveur des jeunes ;
- insérer dans les programmes de formation les techniques d'élaboration et de gestion des projets ;
- mettre le Fonds National de Solidarité pour l'Emploi (FNSE) sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour faciliter l'insertion d'un plus grand nombre de jeunes sur le marché de l'emploi.

Le Symposium sur le Devenir de la Jeunesse Béninoise a affirmé que pour lutter efficacement et durablement contre le chômage, il appartient à chaque béninois d'être acteur et auteur de son propre emploi et que le gouvernement doit soutenir, aider et encourager les opérateurs économiques nationaux en favorisant la création d'entreprises privées, exonérées de taxes et d'impôts sur une période déterminée, l'octroi de prêts, etc.

- créer un Ministère chargé exclusivement de l'Emploi.

Il faut rendre l'Observatoire des Opportunités d'Affaires (OBOPAF) efficace dans le sens de l'information des jeunes sur les secteurs créateurs de revenus et favoriser ainsi leur insertion dans la vie professionnelle et économique du Bénin.

Le Symposium sur le Devenir de la Jeunesse Béninoise a été clair sur un point : les solutions durables au problème du chômage seront apportées au Bénin par un secteur privé dynamique.

3 – DANS LES DOMAINES DE LA CORRUPTION

Il faut cibler des secteurs :

D'abord en direction de l'Etat

- 1 – Réprimer sévèrement les crimes, quels qu'ils soient ;
- 2 – Mettre l'accent dans nos écoles et collèges sur les leçons de morales concernant la corruption ;
- 3 – Mettre un accent particulier sur le recrutement des magistrats avec la mise à leur disposition des moyens financiers et matériels ;
- 4 – Elaborer des textes pour créer et garantir l'indépendance des juges économiques et anti-corruption ;
- 5 – Mettre réellement en pratique les résolutions issues du présent symposium ;

6 – Renforcer les capacités de l'organe consultatif de la jeunesse béninoise qui est un organe créé par la loi au même titre que toutes les autres institutions de la République en lui donnant les moyens nécessaires à ses actions ;

7 – Encourager la création des mouvements sains de jeunes à l'Université et dans les établissements et mettre à leur disposition, les moyens de lutte dont ils auront besoin ;

8 – Déclaration d'une journée nationale de la jeunesse afin que chaque année tous les jeunes d'une même sous-préfecture se réunissent en un lieu pour parler de l'avenir de la jeunesse. Ceci permettra de ne pas oublier tout ce que nous avons eu à dire au cours de ce symposium ;

9 – Impliquer activement la société civile (ONG) dans la lutte contre la corruption en leur donnant la formation (morale et ethnique) nécessaire et indispensable en leur définissant, au niveau de chaque circonscription administrative des objectifs et des obligations de résultats concrets chaque année.

Ensuite en direction de la cellule de Moralisation

1 – Organiser des séances de sensibilisation à tous les niveaux afin de prouver à tout le peuple béninois les conséquences de la corruption ;

2 – Installer des cellules de moralisation de la vie publique dans nos départements et sous-préfectures ;

3 – Associer à cette lutte les jeunes et surtout les associations de jeunes qui existent dans ses établissements et universités ;

4 – Etendre les vérifications jusqu'aux années 90.

Aussi à l'endroit de l'Assemblée Nationale

1 – Mettre sur pied l'arsenal juridique qui permettra de réprimer la corruption en précisant correctement les contours ;

2 – Voter une loi contre l'enrichissement illicite au Bénin ;

3 – Voter une loi sur l'imprescriptibilité des crimes au Bénin ;

4 – Voter une loi qui permettra de se passer de l'immunité du député et de pouvoir le juger comme tout autre individu.

Enfin à l'endroit des confessions religieuses et des chefs traditionnels

1 – Aborder dans les lieux de culte la question de la corruption ;

2 – Sensibiliser les adeptes dans les couvents.